

Rapport d'évaluation

Évaluation du programme
de Sciences humaines (300.01)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

au Cégep de Drummondville

Novembre 1996

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Le programme menant au DEC en *Sciences humaines (300.01)* offert par le Cégep de Drummondville a été évalué, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), dans le cadre de l'opération d'évaluation de ce programme dans l'ensemble des collèges qui le dispensaient en 1994-1995. Cette évaluation porte particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé, en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

Le rapport d'auto-évaluation, dûment adopté par le conseil d'administration du Collège, a été préparé conformément au guide spécifique¹ et remis à la Commission le 6 mars 1996. Un comité visiteur l'a analysé, puis a effectué une visite au Collège les 24 et 25 avril 1996². À cette occasion, il a pu rencontrer, notamment, la direction du Collège, l'équipe d'auto-évaluation, les professeurs et des étudiants³. Cette visite a permis de réaliser un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en oeuvre du programme.

Le présent rapport décrit d'abord les principales caractéristiques du programme, tout en le situant dans l'offre de formation et le projet éducatif du Collège. Il décrit ensuite brièvement le processus d'auto-évaluation retenu par le Collège. Il expose, enfin, les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission après l'analyse du rapport d'auto-évaluation et la prise en compte de l'information recueillie lors de la visite au Collège. Pour ce faire, il procède critère par critère, puis de façon globale. Comme le précise le guide spécifique, les critères retenus pour cette évaluation sont les cinq suivants : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'adéquation des ressources humaines, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – Le programme de Sciences humaines*, Québec, mars 1995, 69 p.
 2. Le comité visiteur était composé de M^{mes} Marie Bolduc, professeure de psychologie, Collège de l'Outaouais, Ruth Dupré, professeure d'économie, École des HEC et Diane Larivière, conseillère pédagogique, Cégep de Granby Haute-Yamaska. M. Jacques L'Écuyer, président de la Commission, présidait le comité; M. Yves Prayal, agent de recherche à la CEEC, agissait comme secrétaire.
 3. Le genre masculin est utilisé comme générique sans préjugé quant au sexe des personnes.

Description du programme

Le Cégep de Drummondville offre treize programmes conduisant à un DEC : six au secteur pré-universitaire, dont celui en Sciences humaines, et sept au secteur technique⁴. Le programme conduisant au DEC en *Sciences humaines* représente une proportion importante de l'effectif étudiant du Collège; cette proportion, qui se chiffrait à 31 % en 1995-1996 (610 / 1980 étudiants) s'est maintenue aux alentours de 30 % au cours des dix dernières années.

Le Collège a ajouté l'objectif suivant à ceux déterminés par le Ministère pour le programme : «comprendre les techniques et les méthodes facilitant le travail de recherche en Sciences humaines». Les techniques et méthodes visées sont «la lecture, la prise de notes, la capacité de résumer un texte, la connaissance du fonctionnement de la bibliothèque et les règles du travail en équipe».

L'étudiant a le choix entre quatre profils : Individu, Société, Monde et Administration⁵. Pour chacun de ces profils, un cours différent, déterminé par le Collège, constitue le sixième cours du tronc commun : *La carte du monde* pour le profil Monde, *L'espèce humaine et son évolution* pour le profil Société, *Individu et société* pour le profil Individu et *Idéologies et régimes politiques* pour le profil Administration.

L'étudiant doit se familiariser avec six disciplines des Sciences humaines et en approfondir au moins trois des six en choisissant deux cours, ou plus, dans chacune de ces trois disciplines. Ces règles des choix de cours répondent à deux types d'impératifs. En premier lieu, le Collège désire permettre aux étudiants de se familiariser avec le maximum de disciplines du champ des Sciences humaines et de s'arrêter sur certaines d'entre elles pour connaître leurs principaux objets d'analyse. En second lieu, il fallait permettre «l'utilisation maximale des ressources humaines et matérielles en place».

L'effectif étudiant a eu tendance à augmenter dans le programme au cours des dix dernières années, passant de 459 en 1985-1986 à 610 en 1995-1996. Le profil Administration est le moins fréquenté avec, grosso modo, 12 % de l'effectif du programme depuis la révision de 1991.

4. Programmes du secteur pré-universitaire : Arts, Danse, Lettres, Musique, Sc. humaines, Sc. pures; programmes du secteur technique : Musique populaire, Soins infirmiers, Techniques administratives, Techniques de bureautique, Techniques de l'informatique, Technologie de l'électronique, Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière.

5. Avant 1991, le programme offrait le choix entre neuf profils : Administration, Droit, Géographie, Histoire, Philosophie, Psychologie, Sc. de l'éducation, Sc. religieuses, Sc. sociales.

L'équipe professorale responsable des cours de la formation spécifique dans le programme de *Sciences humaines* comptait 26 enseignants en 1995, dont 16 avec le statut de «permanent à temps complet». Ces professeurs sont regroupés dans trois départements : Sciences humaines, Mathématiques et Techniques administratives.

Le programme s'inscrit dans le *Projet éducatif* du Collège qui, entre autres, comporte les objectifs suivants relativement aux compétences à développer chez les étudiants :

- «viser le développement de compétences durables et transférables»;
- «favoriser l'acquisition d'une culture riche, diversifiée et intégrée»;
- «favoriser la maîtrise du français écrit et parlé».

La Commission constate que le développement de telles compétences s'inscrit dans le droit fil des objectifs poursuivis par le Ministère avec le programme de DEC en *Sciences humaines*.

Évaluation du programme

Le processus d'auto-évaluation

L'équipe d'auto-évaluation se composait de l'adjointe à la Direction des études, des aides pédagogiques individuels (API) et de trois professeurs du département de Sciences humaines⁶. Cette équipe a bénéficié de l'assistance d'un comité de lecture, constitué de deux autres professeurs du département. En outre, elle a consulté régulièrement les professeurs de ce département, organisé des rencontres de consultation auprès des professeurs des départements de Mathématiques et de Techniques administratives, et recueilli le point de vue des étudiants.

Le rapport produit par l'équipe d'auto-évaluation est très complet et bien documenté. Par ailleurs, la Commission désire souligner la collaboration manifestée par les personnes rencontrées lors de la visite.

La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions et des invitations susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : le caractère intégré du programme; la séquence des activités d'apprentissage; le réalisme et l'équilibre des exigences.

Le rapport du Collège montre bien la contribution de chacun des cinq cours du tronc commun à la réalisation des objectifs du programme; il en va de même pour la contribution des différents profils. Par ailleurs, la Commission abordera plus loin la question de la contribution de l'activité d'intégration à l'atteinte des objectifs du programme.

6. Ces trois professeurs avaient été «partiellement dégagés de leur charge d'enseignement pour les fins de cette opération».

Deux améliorations pourraient être apportées en ce qui concerne la couverture des objectifs ministériels assignés au programme. La première amélioration se rapporte au groupe d'objectifs relatifs à la méthodologie. Les trois plans de cours élaborés par trois professeurs différents pour le cours *Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines* (IPMSH), annexés au rapport d'auto-évaluation, diffèrent sur des points importants. Deux d'entre eux respectent les objectifs prévus par le Ministère pour ce cours, mais le troisième se cantonne principalement à l'objectif 2.1, portant sur le développement «des méthodes de travail intellectuel nécessaires à la poursuite des études supérieures». Cela est d'autant plus surprenant qu'il est expliqué dans le rapport que les professeurs du département de Sciences humaines se sont dotés dès 1992 d'un plan cadre pour le cours IPMSH. La Commission reviendra sur ce point en évaluant le programme sous l'angle de l'efficacité. La deuxième amélioration possible porte sur l'objectif 3.3, relatif à la capacité de lire et comprendre des textes rédigés en anglais sur des sujets se rapportant aux Sciences humaines. Il n'est couvert par aucun des cours du tronc commun. Le Collège a été le premier surpris de le réaliser en procédant à l'évaluation de son programme. La Commission l'invite donc à mener à bien les actions qu'il a envisagées pour remédier à cette situation, en n'omettant pas de fournir à la bibliothèque les documents nécessaires.

Le principal point faible du programme se rapporte à la progression du niveau de complexité des apprentissages et à l'articulation des cours. D'un profil à l'autre, un même cours n'est pas forcément placé dans la même session. Cela peut poser problème lorsque des cours identiques figurent à la session 1 dans un profil et à la session 3 dans un autre ou, encore, à la session 2 dans un profil et à la session 4 dans un autre. Normalement, dans un tel cas, les cours en question devraient être dédoublés de manière à pouvoir être offerts à des groupes d'étudiants dont le degré d'avancement dans le programme est semblable. Dans les faits, cependant, cette règle n'est pas souvent respectée pour des raisons d'ordre administratif. La disparité des groupes qui en résulte vient donc compliquer la tâche des professeurs qui doivent déjà composer avec l'hétérogénéité des étudiants propre au programme de *Sciences humaines*. Ils doivent choisir en conséquence les méthodes pédagogiques; de plus, la tentation peut être forte d'adapter le degré d'approfondissement de la matière en fonction des connaissances et des habiletés acquises par les élèves les moins avancés dans le programme. Par ailleurs, le choix des cours pour la composition des différents profils semble avoir relevé autant de la nécessaire prise en compte des ressources humaines disponibles et du degré de popularité des cours auprès des étudiants, que d'une volonté intégratrice autour du thème retenu pour chaque profil. Enfin, on observe des chevauchements entre un certain nombre de cours de même que l'utilisation de thèmes identiques dans plusieurs cours. Le Collège est lui-même conscient d'une bonne partie de ces faiblesses et les attribue, principalement, à l'hétérogénéité des groupes.

La Commission recommande donc au Collège de revoir la cohérence interne du programme en assurant la progressivité des apprentissages d'une session à l'autre et en resserrant l'articulation des cours à l'intérieur de chacun des profils.

Pour ce faire, le Collège pourra, par exemple, se doter d'instruments spécialisés tels que la taxonomie du domaine cognitif de Bloom, regrouper les cours d'un même profil autour de fils conducteurs et, au besoin, restructurer les profils, voire en réduire le nombre.

Le profil Administration paraît très spécialisé avec quatre cours en administration, auxquels s'ajoutent trois cours en mathématiques. La Commission comprend que la décision d'inclure un nombre important de cours en administration résulte de la volonté de bien préparer les étudiants à des études universitaires dans ce domaine. Même si une telle préoccupation peut être légitime, la Commission *suggère* au Collège de mieux tenir compte du fait que la finalité du programme est beaucoup plus large, en n'excluant pas la possibilité de la diminution du nombre de cours en administration.

De façon générale, les exigences propres à chaque activité d'apprentissage sont établies de façon claire et réaliste et se reflètent adéquatement dans les plans de cours et dans la pondération. Toutefois, selon les résultats d'un sondage fournis dans le rapport d'autoévaluation, «plusieurs diplômés ont mentionné qu'une augmentation de la charge de travail devrait être envisagée pour faciliter la transition entre le cégep et l'université». Une telle augmentation serait particulièrement souhaitable, d'après les commentaires des étudiants recueillis par le Collège, dans le cas du cours *Histoire de la civilisation occidentale*. La Commission invite le Collège à donner suite à son intention d'«analyser, dans une démarche concertée, l'ensemble des plans de cours associés à la formation spécifique du programme dans le but d'assurer des exigences de contenu et de travail personnel équivalentes et conformes aux objectifs du programme».

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants : l'adaptation des méthodes pédagogiques aux objectifs visés et aux caractéristiques des étudiants; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage des difficultés d'apprentissage; la disponibilité des professeurs.

Les professeurs du département de Sciences humaines connaissent fort bien les caractéristiques de leurs étudiants. À côté d'un groupe d'étudiants forts et vraiment intéressés par la matière, inscrits dans le programme par inclination personnelle, existe un autre groupe, important, constitué d'étudiants peu motivés au départ parce qu'ils attendent leur admission dans un autre programme ou, encore, parce qu'il s'agit d'étudiants au dossier scolaire faible qui se sont inscrits dans le programme en raison de l'absence de préalables spécifiques. De plus, les étudiants du programme, les garçons surtout, consacrent à du travail rémunéré un plus grand nombre d'heures que les étudiants des autres programmes et, en contrepartie, réservent moins d'heures au travail personnel requis par leurs études⁷.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans le programme ont été choisies en fonction des caractéristiques des étudiants; en voici quelques exemples. De l'importance est accordée à l'apprentissage des méthodes de base du travail intellectuel (lecture, résumés, etc.) pour venir en aide au fort noyau d'étudiants desservis par un dossier scolaire faible. De la variété est introduite dans les méthodes pédagogiques utilisées dans un même cours (exposés magistraux, travail en équipe, recours à du matériel audio-visuel, travail sur le terrain, etc) afin de soutenir l'attention. Le recours aux stratégies de participation est privilégié pour aborder les matières les plus rebutantes pour beaucoup d'étudiants, notamment l'utilisation et le traitement des données quantitatives. Les professeurs utilisent souvent des activités de vérification et de suivi (évaluations, travail dans le journal de bord, etc.) pour mieux encadrer les étudiants faibles. Ils s'efforcent d'illustrer leurs propos à l'aide d'exemples parlants et de présenter les applications concrètes qui peuvent être faites des théories enseignées. La seule réserve de la Commission au sujet des méthodes pédagogiques se rapporte au support informatique qui s'avère insuffisant dans le cas de certains cours, le cours IPMSH en particulier. Cela dit, le choix judicieux des méthodes pédagogiques constitue, indubitablement, l'un des points forts du programme.

Les nombreuses mesures de soutien mises en place par le Collège et par le département, dont quelques exemples suivent, sont également à ranger parmi les points forts du programme. Depuis la session d'automne 1994, le Collège offre un trimestre d'accueil, d'intégration et d'orientation proposant le choix entre trois cheminements : le trimestre d'intégration au collégial (TIC), le trimestre d'orientation du choix de carrière (TOC) et un trimestre combinant les deux cheminements précédents (TIC-TOC). Ces trimestres d'accueil sont conçus de façon à ne pas allonger la durée

7. Par exemple, d'après un sondage réalisé en 1995, le pourcentage des étudiants qui travaillent contre rémunération plus de 15 h / semaine s'élève à 49 % pour le programme, mais à seulement 15 % pour l'ensemble du Collège.

des études. À la session d'automne 1994, 14 étudiants admis dans le programme de *Sciences humaines* ont été invités, après analyse de leur dossier, à s'inscrire au trimestre d'accueil et 9 d'entre eux ont accepté. Si tous les étudiants encouragés à s'inscrire dans ces cheminements ne le font pas, en revanche plusieurs étudiants demandent d'eux-mêmes leur admission⁸. En outre, le département met l'accent sur le repérage des étudiants à risque et sur leur encadrement individuel. Ses efforts semblent porter fruit : une étude réalisée en 1994 a montré que les taux d'abandon étaient un peu moins élevés chez les étudiants à risque ainsi suivis (12 %, soit 6 / 50) que chez les étudiants «sans problèmes» (16 %, soit 12 / 75). Par ailleurs, les étudiants éprouvant des difficultés peuvent bénéficier de l'assistance de nombreux centres d'aide (en français, en méthodologie du travail intellectuel, etc.), mis en place par le département de Sciences humaines, seul ou en collaboration avec d'autres départements. Des professeurs, assistés par des étudiants, les *aidants*⁹, animent ces centres. Ceux-ci sont organisés intelligemment, bien fréquentés, efficaces et, avantage indirect, de nature à développer le sentiment d'appartenance au programme. Enfin, le département a conçu, et continue à enrichir, une «boîte à outils» à l'intention des étudiants : il s'agit de guides d'apprentissage pour ceux qui éprouvent des difficultés méthodologiques ou d'organisation de leurs études.

La Commission est convaincue de l'importance et de l'utilité de toutes les activités de soutien et d'encadrement dont bénéficient les étudiants du programme. Elle donne par ailleurs raison au Collège lorsqu'il prévoit, au titre des actions envisagées, «planifier des activités d'apprentissage pour la deuxième année faisant appel [...] à une autonomie accrue[s]». Il a d'autant plus raison de veiller à ce que l'abondance des mesures d'encadrement ne vienne pas freiner le développement du sens de l'autonomie chez ses étudiants, qu'il s'agit de l'une des attitudes que le projet éducatif du Collège se propose de développer chez les étudiants.

La disponibilité des professeurs en dehors des heures de cours est excellente. C'est l'une des raisons qui explique le taux de satisfaction élevé à l'endroit des professeurs manifesté par les étudiants rencontrés par le comité visiteur. La Commission note par ailleurs que les professeurs du département ont su prendre des arrangements qui limitent les inconvénients liés au principe de l'aire ouverte attribuée au département et dont il est question dans le rapport d'auto-évaluation. Dans plusieurs cas, ils ont pu se regrouper par discipline et aménager des bureaux de consultation.

8. Les trimestres d'accueil sont déjà connus des nouveaux étudiants en raison de la publicité qu'en fait le Collège auprès des élèves du secondaire de la région.

9. Ces étudiants reçoivent du Collège une bourse de 500 \$ par session.

L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières

Les deux sous-critères retenus concernent plus particulièrement l'adéquation des ressources humaines : la qualification des professeurs; les procédures d'évaluation et de perfectionnement de ces professeurs.

L'effectif de l'équipe professorale est suffisant, les qualifications des membres de cette équipe sont fort adéquates et leurs compétences s'avèrent convenablement diversifiées. La Commission remarque que plusieurs professeurs bénéficient d'une formation dans deux disciplines; elle considère cette caractéristique comme un atout, de nature à faciliter la gestion des ressources humaines.

L'évaluation des enseignants est une pratique en usage depuis quelques années déjà au Cégep de Drummondville. Cette pratique a été renforcée en 1995 par l'adoption d'un Programme d'accueil, d'assistance professionnelle et d'évaluation du personnel enseignant. Ce programme prévoit l'accueil des nouveaux professeurs ainsi qu'une démarche d'assistance pour les nouveaux professeurs, pour les professeurs qui en font la demande ainsi que pour ceux qui ont fait l'objet de plaintes. Il est complété par un cadre d'évaluation du personnel enseignant en deux volets : l'évaluation formative des nouveaux professeurs, responsabilité des départements, et l'évaluation administrative de tout le personnel enseignant, responsabilité de la Direction des études. Celle-ci a réalisé, avec l'accord des intéressés, l'évaluation administrative de tous les professeurs du département de Sciences humaines à l'occasion de l'auto-évaluation demandée par la Commission. Les professeurs du département n'en étaient d'ailleurs pas à leur première expérience en la matière : ils avaient déjà été évalués à plus d'une reprise. Une réflexion a même été engagée au département, à partir des résultats de sondages auprès des professeurs, pour bonifier le processus d'évaluation et les instruments utilisés.

Le rapport d'auto-évaluation fournit des données fort complètes sur les activités de perfectionnement suivies par les membres de l'équipe professorale. Dans l'ensemble, les professeurs sont actifs en matière de perfectionnement, aussi bien pédagogique que disciplinaire.

Enfin, un programme annuel de Méritas¹⁰ témoigne du souci manifesté par le Collège de soutenir la motivation de ses professeurs. Au cours des dernières années, le département de Sciences humaines et plusieurs de ses professeurs ont compté parmi les récipiendaires de Méritas.

10. Les 8 catégories suivantes sont retenues : matériel didactique, communication, recherche pédagogique, innovation pédagogique, soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, développement d'activités éducatives, développement social et communautaire, reconnaissance de la qualité d'un enseignant.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères ont été retenus pour évaluer l'efficacité du programme : les modes et instruments d'évaluation des apprentissages; le taux de réussite dans les cours; le taux de diplomation; le degré d'atteinte des objectifs du programme par les diplômés.

Le Cégep de Drummondville demande à chacun de ses départements de se pourvoir d'une politique départementale d'évaluation des apprentissages et de la rendre conforme à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). Le département de Sciences humaines a respecté cette directive et ses modes et instruments d'évaluation des apprentissages paraissent adéquats, à une exception près cependant. Conformément à la PIEA, lorsqu'un cours est donné pour la première fois, le plan de cours correspondant doit être approuvé par l'assemblée départementale puis par la Direction des études, selon des critères et une procédure décrits dans un guide établi par le Collège. Pourtant, ainsi que cela a été vu précédemment, il existe des différences importantes entre les trois plans du cours IPMSH annexés au rapport d'auto-évaluation. La Commission *suggère* donc au Collège de resserrer le processus d'approbation des plans de cours dans le but, notamment, d'assurer une meilleure équivalence d'un même cours donné par plus d'un professeur, le cours IPMSH en particulier.

La Commission a analysé de manière approfondie les modes et instruments d'évaluation utilisés pour les cours d'IPMSH et d'*Économie globale*. Dans le cas du cours d'IPMSH, il a été déjà dit que seuls deux des trois plans de cours fournis respectent les objectifs prévus par le Ministère; la Commission ne s'attachera ici qu'à ces deux plans de cours. Ces derniers sont très complets et constituent d'excellents guides pour les étudiants. Les objectifs qui y sont mentionnés ne sont pas énoncés, en fait, comme ceux définis par le Ministère, mais ils y correspondent pour l'essentiel. Quant au matériel d'évaluation, il n'accompagne que l'un des deux plans de cours considérés. Il s'avère fort adéquat par rapport aux objectifs visés. La démarche d'évaluation retenue semble exigeante, notamment en ce qui a trait à la quantité de travail demandée. Le recours fréquent à l'évaluation formative peut s'avérer bénéfique pour les étudiants désireux d'en tirer tout le profit. Quant aux objectifs identifiés dans les plans du cours d'*Économie globale*, ils sont exhaustifs, correspondent à ceux du Ministère et sont même plus détaillés que ces derniers dans l'un des deux plans de cours étudiés. Dans le cas de ce cours comme dans celui du précédent, le matériel d'évaluation n'a été transmis qu'avec l'un des deux plans de cours. Ce matériel s'avère satisfaisant. L'ensemble des objectifs du cours est couvert; la charge de travail et le niveau de difficulté associés à l'évaluation correspondent à la norme habituelle.

Les taux de réussite dans les cours du tronc commun varient beaucoup d'un cours à l'autre. Ils sont très élevés – au-dessus de 85 %, mis à part un taux de 80 % – et nettement au-dessus de la moyenne calculée pour l'ensemble des collèges membres du SRAM dans le cours *Histoire de la civilisation occidentale*. Ils sont tantôt au-dessus de la moyenne du SRAM, tantôt au-dessous, dans les cours *Introduction à la psychologie* et *Économie globale*. Ils sont très souvent au-dessous de la moyenne du SRAM dans les cours *IPMSH* et *Méthodes quantitatives en Sciences humaines*. La situation est particulièrement préoccupante dans le cas de ce dernier cours : dans quatre des sept sessions considérées, les taux sont inférieurs à 60 %. La Commission prend acte des actions envisagées par le Collège pour «analyser les causes des variations observées dans les taux de réussite» de ces cours. Elle l'invite à porter une attention particulière aux faibles taux enregistrés dans le cours *Méthodes quantitatives en Sciences humaines*, à rechercher les causes de cette situation puis à apporter les correctifs appropriés.

Les taux de diplomation enregistrés dans le programme sont au-dessus de la moyenne SRAM. Par exemple, pour les étudiants des cohortes «A»¹¹ de 1991 et de 1992, ils atteignaient respectivement, 42 % et 35 % après 4 sessions, au lieu des 29 % et 26 % de la moyenne SRAM. La Commission voit dans ces bons résultats les conséquences de l'effort d'encadrement important consenti par le Collège et le département.

Le département a expérimenté une première activité d'intégration aux sessions d'hiver et d'automne 1993. Dans le travail qui leur était demandé, les étudiants devaient «analyser un problème en appliquant au moins deux approches en Sciences humaines». De plus, ils étaient invités à rédiger leur travail «dans une langue claire et correcte, en faisant ressortir le vocabulaire de base des Sciences humaines». Le bilan réalisé par le Collège a montré que cette activité d'intégration avait apporté une «contribution significative» à l'atteinte de plusieurs des objectifs du programme, particulièrement «ceux qui sont reliés au domaine de la "méthodologie" et du "langage"». Le département a introduit le cours *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* (DIASH) pendant l'année 1995-1996. Ce cours, placé à la 4^e session, comprend des exercices d'intégration de l'ensemble des connaissances acquises dans le programme ainsi que la réalisation d'un projet; au Collège, l'épreuve synthèse s'identifie avec ce projet. La Commission comprend que ce nouveau cours est encore dans sa phase d'expérimentation. Compte tenu de l'information et de la documentation supplémentaires obtenues lors de la visite d'évaluation, les modalités retenues pour la mise en oeuvre du nouveau cours ne semblent pas idéales. On consacre beaucoup de temps à la théorie de

11. Les cohortes «A» regroupent les étudiants inscrits au collégial pour la première fois.

l'intégration, ce qui fait que le projet est entrepris trop tard dans la session pour que les étudiants puissent retirer les bénéfices habituels de ce genre de travail. Aussi, la Commission invite-t-elle le Collège à tirer davantage parti des acquis de l'expérience de 1993 et à centrer davantage l'activité d'intégration sur le projet à réaliser dans le cadre du cours DIASH.

Le département a réalisé, en 1995, une enquête (questionnaire écrit) auprès d'anciens étudiants du programme pour obtenir leur opinion sur leur niveau de préparation aux études universitaires et sur leur cheminement à l'université. Sur les 223 anciens étudiants rejoints, 94 ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de 42 %. Il est intéressant d'apprendre que 69 % des répondants étaient à l'université, que 9 % n'y étaient plus et que les 22 % restants n'y étaient jamais allés. On retient également que, dans le cas des répondants inscrits à l'université, les programmes préparant à l'enseignement sont les plus populaires et que la plupart de ces étudiants (82 %) «se disent dans la moyenne ou au-dessus de la moyenne lorsqu'ils évaluent leur niveau de réussite à l'université».

Enfin, les finissants du programme se sont très bien classés au dernier test ministériel de français (1995) avec une moyenne de 75,7 %, supérieure à la moyenne calculée pour l'ensemble du réseau (71,4 %).

La gestion du programme

Le sous-critère retenu pour l'évaluation de la qualité de la gestion du programme met l'accent sur les structures de gestion, la qualité des communications entre les intéressés et le degré d'implantation de l'approche programme.

Le rapport transmis par le Collège identifie clairement les structures engagées dans la gestion du programme, décrit leurs responsabilités respectives et rappelle les faits saillants qui ont marqué la gestion du programme au cours des dernières années. Par ailleurs, les informations supplémentaires obtenues lors de la visite ont permis de constater une bonne qualité de communication entre les différents intervenants et, en particulier, entre les professeurs. La Commission partage néanmoins l'opinion du Collège selon laquelle «l'absence de liens formels» entre le département de Sciences humaines et ceux de Mathématiques et de Techniques administratives entrave l'atteinte d'une véritable approche programme. D'après la Commission, c'est surtout le manque de liens formels entre les départements de Sciences humaines et de Techniques administratives qui pose problème. Manifestement, les étudiants et, dans une moindre mesure, les professeurs du profil Administration se sentent plus ou moins bien intégrés au programme. La Commission encourage le Collège dans

son projet de mise sur pied, à court terme, de comités de programme; elle le fait d'autant plus facilement que la richesse de la composition des comités de programme prévus au Cégep de Drummondville apparaît de bon augure quant à leur efficacité. Elle invite aussi le Collège à porter une attention particulière à l'intégration du profil Administration au programme de *Sciences humaines*.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le programme de *Sciences humaines* (300.01) du Cégep de Drummondville est un programme de qualité. De nombreux points forts sont à porter au crédit du programme. Les méthodes pédagogiques utilisées sont bien adaptées à l'effectif étudiant disparate avec lequel les professeurs doivent composer. Par ailleurs, plusieurs mesures d'encadrement proposent aux étudiants qui éprouvent des difficultés les différentes formes d'aide dont ils pourraient avoir besoin. Une mention spéciale doit être accordée aux centres d'aide mis en place par le département de Sciences humaines, seul ou en association avec d'autres. Bien organisés, bien fréquentés, ces centres sont animés par les professeurs et quelques étudiants. En plus d'être efficaces, ils contribuent à développer le sentiment d'appartenance au programme et à instaurer un très bon climat de travail. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les professeurs se montrent très disponibles en dehors des heures de cours. Les pratiques d'évaluation des enseignants en usage depuis déjà quelques années au Collège méritent également d'être signalées, de même que le programme de Méritas. Enfin, le programme s'insère dans un excellent projet éducatif institutionnel.

La Commission a cependant constaté que la cohérence interne du programme devrait être améliorée. C'est pourquoi elle a recommandé au Collège :

- *d'assurer la progressivité des apprentissages d'une session à l'autre et de resserrer l'articulation des cours dans les différents profils.*

En plus de cette recommandation, la Commission a suggéré au Collège de resserrer le processus d'approbation des plans de cours afin d'assurer une meilleure équivalence d'un même cours donné par plus d'un professeur, en particulier dans le cas du cours IPMSH, et de mieux intégrer au programme le profil Administration.

La Commission a également formulé, au fil du texte, quelques remarques destinées à bonifier la mise en oeuvre du programme.

Suites de l'évaluation

En réponse au rapport préliminaire d'évaluation, le Collège s'est dit globalement d'accord avec les conclusions de la Commission et l'a informée des mesures déjà envisagées pour répondre à la recommandation formulée dans ce rapport. Le Collège a également fait connaître ses réactions aux suggestions et aux commentaires de la Commission.

En réponse à la recommandation – améliorer la cohérence interne du programme –, le Collège annonce son intention de «revoir l'organisation des quatre profils pour assurer un cadre qui facilite des apprentissages progressifs» et de repenser les plans de cours «pour s'assurer que ceux-ci proposent bien des apprentissages progressifs et qu'il n'y a pas de redondance entre les contenus et les thèmes abordés». Ces mesures devraient être mises en pratique au trimestre d'automne 1997.

De plus, donnant suite à l'une des deux suggestions de la Commission, le Collège a révisé le plan cadre du cours IPMSH et il en a résulté une meilleure harmonisation des plans de cours des professeurs en charge de cet enseignement. Le Collège a également fait bon accueil à plusieurs des commentaires de la Commission. C'est ainsi que l'équipement informatique du laboratoire de méthodologie en Sciences humaines a été mis à jour et enrichi, ou encore que l'une des causes des faibles taux de réussite dans le cours de *Méthodes quantitatives en Sciences humaines* a été identifiée, une mesure corrective adoptée et que celle-ci a déjà produit des résultats.

Les mesures ainsi amorcées devraient permettre de bonifier le programme. La Commission souhaite recevoir en temps opportun un rapport faisant état des réalisations du Collège relativement à la recommandation qu'elle lui adresse.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président